

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
139.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Aides exceptionnelles à l'investissement en faveur de diverses communes au titre de l'année de la gastronomie en Provence - Année 2019 - 3ème répartition.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre Département s'est engagé en faisant de 2019 l'Année de la Gastronomie en Provence.

Outre les événements et les manifestations consacrés à cet art populaire, le Conseil départemental accompagne également les communes dans leurs projets d'investissements concernant les travaux et les équipements des cuisines centrales, des lieux de restauration collective et autres bâtiments annexes.

Le présent rapport propose une troisième répartition d'aides financières au bénéfice de diverses communes conformément au détail joint en annexe 1, soit une subvention totale de 986 545 € sur une dépense subventionnable globale 1 409 349 €HT.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL